

Concept de sélection Echecs pour la participation aux « World University Championships 2022 »

Version 02.02.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les CMU.

2. Date de la manifestation

Les championnats du monde universitaires d'échecs auront lieu à Anvers, Belgique, du lundi 12 au samedi 17 septembre 2022.

3. Nombre de participant-e-s selon les règles de la FISU

Les compétitions suivantes sont programmées :

- 1 One men's tournament (9 rounds): classical and one men's Blitz tournament;
- One women's tournament (9 rounds): classical and one women's Blitz tournament;
- Two teams classifications shall be carried out jointly for men and women in classical games and in Blitz games.

Les nombres suivants de participant-e-s sont définis :

Each country is authorized to enter a maximum of thirteen persons: eight competitors and three officials. Each country may enter a maximum of eight competitors: a maximum of five men and three women, or five women and three men, or four women and four men.

4. Participation à World University Championships 2022

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse
2. Âge : au min. 17 ans et au max. 25 ans, date de naissance entre le 01.01.1997 et le 31.12.2004
3. Statut d'étudiant-e, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue, suisse ou étrangère.

Frais: les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais à hauteur d'environ 40% des frais totaux. Les frais sont également couverts par Swiss University Sports à hauteur de 40% et par l'Université/Haute école de l'étudiant-e (20%).

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un-e athlète-e puisse être proposé-e à intégrer la sélection :

Femmes : avoir atteint ou dépassé la limite de 2050 en Elo ou en PC (au moins une fois).

Hommes : avoir atteint ou dépassé la limite de 2300 en Elo ou en PC (au moins une fois).

Des exceptions sont possibles pour les joueurs et joueuses en pleine ascension. De plus, lors de la proposition de sélection, un critère supplémentaire est pris en compte : l'activité des joueurs et joueuses à sélectionner.

5.2. Compétitions définies par la fédération

Tous les tournois notés nationaux et internationaux.

5.3. Période de sélection

Dz 1.2.2022 jusqu'au 31.07.2022 inclus.

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, avant la fin de la période de sélection et sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Directeur général Swiss University Sports (Leonz Eder)
- Chef de discipline (CD) Swiss University Sports (Jonas Wyss)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participant·e·s sont soumis·e·s aux règles de l'AMA. Le site web www.antidoping.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillé·e·s ou diplômé·e·s, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique « Disciplines sportives ». La fédération concernée publie le concept via ses propres canaux. Tous les concepts de sélection doivent être publiés au plus tard **sept mois avant la date de la compétition**.

Le responsable de la fédération concernée s'assure que les athlètes et entraîneurs concerné·e·s ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Les athlètes doivent s'être manifesté·e·s auprès du CD au plus tard quatre mois avant la compétition en tant que « probables ». Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord (par écrit) à participer à la compétition, en cas d'une sélection. Ils et elles s'engagent également à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) et les éventuelles épreuves de préparation.

Les probables seront saisi·e·s sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiel-le-s est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiel-le-s pouvant participer à la compétition. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

9. Responsabilités

Chef de discipline responsable :

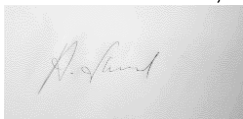
Jonas Wyss
Herbartstr. 5
8004 Zürich
wyssjonas@hispeed.ch
+41 79 567 86 43

Zürich, 02.02.2022

Jonas Wyss, Chef de discipline



Andreas Lienhard, Chef sport de compétition Fédération Suisse des Echecs



Simone Righenzi, Chef sport de compétition Swiss University Sports

